

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 59 (1908)
Heft: 10

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications.

Bannholz — Bambois.

Causerie linguistique.

Peut-être intéresserai-je le lecteur en lui parlant d'un petit problème linguistique qui concerne deux noms de forêt fréquents dans le Jura bernois. Ce sont les noms de „Bannholz“ dans la partie allemande et de „Bambois“ dans la partie française du Jura.

Le nom de Bannholz désigne clairement une forêt bannée et j'aime à supposer que le nom de Bannholz a au Jura la même origine que celui de Bambois. Il est possible qu'au Jura il y ait eu des forêts mises à ban et cela pour les préserver du parcours du bétail; mais il paraît alors que dans la partie française du Jura on les appellerait plutôt „Banné“, formation qui existe aussi au Jura et qui serait certainement plus logique que Bambois.

En faisant cette réflexion on sera plutôt tenté d'accepter l'explication que Bambois provient de l'expression pâtoise: „bon bo“ et qui signifie: bon bois, bonne forêt. De „bon bo“ ou „bon bois“ à Bambois il n'y a qu'un petit pas à faire.

Je ne sais si partout on peut constater que les forêts dites Bambois se distinguent des forêts voisines par une croissance plus active. Quant aux forêts de ce nom que j'ai rencontrées, j'ai dû le constater.

Si l'origine de Bannholz devait être égale à celle de Bambois, il est à supposer que le nom allemand est la traduction malfaite du nom français?

Gascard.

* * *

La supposition de M. Gascard, que Bambois pourrait être une corruption de „bon bois“, en pâtois „bon bo“, nous paraît rencontrer diverses difficultés qui nous la font écarter.

Il y a d'abord une raison tirée de la prononciation.

Il est vrai que nous trouvons dans le Jura la permutation *on-an* dans quelques noms de localités: *Damvant*, *Daval* et *Dampna Walle* en 1346, de *Domina Wala*, et *Damphreux*, *Damfriol* en 1161, *Domno Friolo* en 1146, de *dominus Ferreolus*. C'est la permutation qui, dans ce cas spécial, a passé dans le français où *domina* est devenue dame, *vice dominus*, vidame. Mais à part ce cas tout exceptionnel, partout dans le Jura, on reste invariablement *on*. Les exemples abondent Combatte, Fondras, Fontenais, Gonflant (= Conflens, au confluent de la Sorne et de la Birse), Longine, Mont et ses nombreux dérivés et composés, Montalin, Montavon, etc., Pontenet, Rondez, Rompeux, Sonville, etc.

Donc bon bois serait resté Bonbois comme Bonvillars.

Il est bien plus probable que le Jura bernois avait, comme les autres parties du pays romand, des forêts à ban, appelées dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel, Devens, Devin, c'est-à-dire bois en

défens, où il était défendu de couper du bois ou de pâtrer „que sunt endevein ad pascendum porcos et faciendos demus“. Le mot Bambois doit représenter dans le Jura les Devens du reste du pays romand.

Quant à la construction de ce mot, identique à celle de l'allemand Bannholz, elle est conforme à l'usage jurassien qui, dans les mots composés, emploie généralement la construction germanique et place le déterminatif le premier: Vendelincourt, Berlincourt, Rebevelier, en 1181 Robervilier (= la ferme de Vendelin, de Berilo, le village de Robert), etc. Le Bambois, c'est donc le bois à ban, et le mot allemand est le correspondant ou, si l'on veut, la traduction exacte du nom français.

Henri Jaccard.



Chronique forestière.

Confédération.

Ecole polytechnique fédérale. Le Conseil fédéral, en date du 21 septembre dernier, a admis un *nouveau règlement général* qui entrera en vigueur, à partir du 1^{er} octobre 1909. Comme ce règlement concerne également la division des forêts, nous en dirons deux mots dans un de nos prochains numéros.

Division des forêts. Voici les noms des étudiants admis à suivre les cours de la première année de l'Ecole forestière :

MM. Amsler, Walter, Zurich
Billeter, Charles, Zurich
Burger, Hans, Berne
Fankhauser, Franz, Berne
Grun, Albert, Berne
Hess, Emile, Berne
Hunziker, Fritz, Argovie
Kausch, Ernest, Allemagne
Roches Charles, Berne
Ruffy, Victor, Vaud
Schmidlin, Valentin, Berne
Silbermann, Gustave, Argovie
Staffelbach, Ernest, Lucerne
Stöckle, Fritz, Zurich.

L'Ecole forestière compte actuellement 39 étudiants, soit 37 suisses et 2 étrangers (Russie et Allemagne). Les Suisses se répartissent comme suit, quant à leur canton d'origine :

Berne	12	Vaud	5
Zurich	6	Lucerne	2
Argovie	5	Grisons	2